

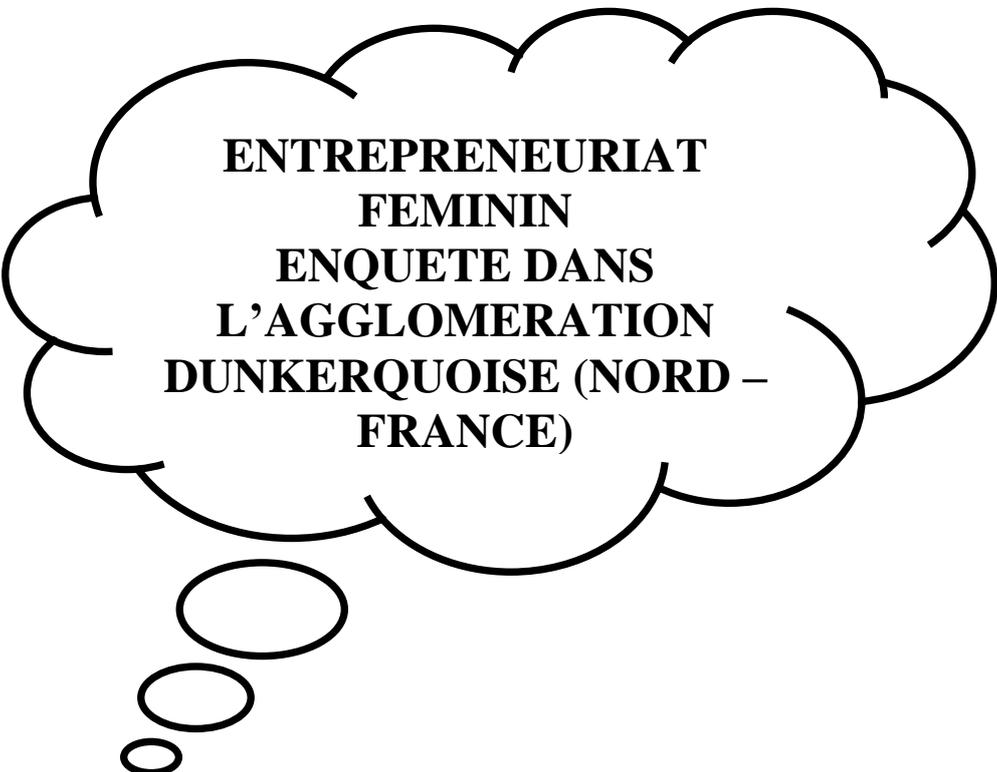
**Lab.RII**

**UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE**  
**Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation**

**CAHIERS DU LAB.RII**  
**- DOCUMENTS DE TRAVAIL -**

**N°267**

**Mai 2013**



**ENTREPRENEURIAT  
FEMININ  
ENQUETE DANS  
L'AGGLOMERATION  
DUNKERQUOISE (NORD –  
FRANCE)**

**Sophie BOUTILLIER**

**ENTREPRENEURIAT FEMININ  
ENQUETE DANS L'AGGLOMERATION DUNKERQUOISE (NORD – FRANCE)**

**WOMEN ENTREPRENEURSHIP  
CASE STUDY (DUNKIRK – NORTH – FRANCE)**

**SOPHIE BOUTILLIER**

**Résumé :** Les femmes ont toujours travaillé. Mais, leur activité n'a été reconnue officiellement qu'à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle avec le développement de l'emploi salarié et les premières lois sociales. En matière d'entrepreneuriat, la situation est comparable, la femme a joué un rôle important dans l'entreprise en tant que conjoint. A l'heure actuelle, les femmes représentent 30% des entrepreneurs. Mais, la femme est-elle un entrepreneur comme les autres ? Pour répondre à cette question, nous avons mené une enquête à Dunkerque (Nord, France), ville dans laquelle l'emploi a été longtemps salarié (ouvrier) et masculin. L'entrepreneuriat féminin est un phénomène nouveau à Dunkerque.

**Abstract:** Women have always worked, but their activity was only recognized by the law at the end of the 19th century with the development of salaried employment and the first social laws. The situation is quite the same for entrepreneurship; the woman has played an important role in the entreprise with the status of the entrepreneur's wife. Today 30% of the entreprises are founded by women. But is woman an entrepreneur like the others? We will try to answer to this question with an investigation achieved in Dunkirk (North of France), where employment was during a long time salaried employment for (men) workers. In this town, female entrepreneurship is a new phenomenon.

**ENTREPRENEURIAT FEMININ  
ENQUETE DANS L'AGGLOMERATION DUNKERQUOISE (NORD – FRANCE)**

**WOMEN ENTREPRENEURSHIP  
CASE STUDY (DUNKIRK – NORTH – FRANCE)**

**SOPHIE BOUTILLIER**

**TABLE DES MATIERES**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>1. DE LA SALARISATION OUVRIERE A L'ENTREPRENEURIAT TERTIAIRE</b>	<b>7</b>
1.1. La place historique des femmes dans l'économie dunkerquoise remise en cause par l'industrie lourde	7
1.2. Industrialisation lourde des trente glorieuses – marginalisation de l'emploi féminin	9
1.3. Les années 1980, réformes économiques, entrepreneuriat	10
1.4. Emploi salarié et entrepreneuriat féminin	13
<b>2. DES FEMMES ENTREPRENEURES DANS UNE REGION INDUSTRIELLE EN RECONVERSION</b>	<b>14</b>
2.1. Méthodologie de l'enquête	14
2.2. Principaux résultats	16
2.2.1. Secteurs d'activité : de l'habitat aux services à la personne	16
2.2.2. Une expérience le plus souvent solidaire	16
2.2.3. Une expérience professionnelle en tant que salariée	17
2.2.4. D'un soutien défaillant de la famille au soutien moral	18
2.2.5. Création d'entreprise et ascension sociale, du salariat au monde des patrons ?	19
2.2.6. Pourquoi créer une entreprise ?	20
<b>ELEMENTS DE CONCLUSION</b>	<b>20</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>	<b>21</b>

## INTRODUCTION

La création d'entreprise est depuis plus de trente ans un sujet d'actualité majeur. Face à l'augmentation du chômage, elle est conçue par les pouvoirs publics comme une alternative à l'emploi salarié pour accéder un marché du travail. D'un autre côté, depuis les années 1980 se sont multipliés des cas de *success stories* (Boutillier, Uzunidis, 2011b) montrant que tout pouvait être possible à partir du moment où l'on a de l'imagination et la volonté de réussir. Si le sujet de l'entrepreneuriat a fait l'objet de multiples publications en France et à l'étranger, relativement peu de travaux ont été consacrés aux femmes entrepreneures (Duchénaut, Orhan, 2000 ; Fouquet, 2005 ; Cornet, Constantinidis, 2004) et y compris aux Etats-Unis où l'esprit du capitalisme est beaucoup plus développé<sup>1</sup>. Le premier article considéré comme notable sur l'entrepreneuriat féminin aurait été publié en 1976, écrit par E. Schwartz (1976), il est basé sur des entretiens d'une vingtaine d'entrepreneures. Mais, jusque cette date, les chercheurs ne considéraient pas l'entrepreneuriat féminin comme un sujet digne d'intérêt. A l'image de l'entrepreneur schumpétérien, l'entrepreneur était réduit à une entité générique, sans caractéristiques propres du point de vue de l'âge, du genre ou autre.

Pourtant au début des années 2000, et le lancement de la Stratégie de Lisbonne par la Communauté européenne, visant à développer l'économie de la connaissance en Europe, un effort particulier a été fait en Europe en la matière. Les entrepreneures sont alors désignées comme un groupe spécifique à aider. La femme ne serait-elle pas un entrepreneur comme les autres ? L'entrepreneure est-elle reconnue comme capable d'être entrepreneur ? Pourquoi les entrepreneures sont-elles moins visibles dans les médias que les entrepreneurs (De Bruin et al, 2000) ? Faut-il développer une méthodologie particulière pour appréhender la question de l'entrepreneuriat féminin (Ahl, 2006) ? La définition de l'entrepreneur par Schumpeter (1935) que nombre de chercheurs ont repris se base sur une définition générique de l'entrepreneur, indépendamment du genre. Mais cela ne constitue pas une question de fond car Schumpeter a décrit la fonction de l'entrepreneur, non l'entrepreneur en tant qu'individu (Boutillier, Uzunidis, 2012).

Jusqu'à la fin des années 1990, peu de travaux de recherche étaient consacrés aux entrepreneures, notamment en raison de la petitesse de leur activité en termes de capital investi (Baker, Aldrich, Liou, 1997). L'entrepreneuriat féminin formait ainsi une espèce d'entrepreneuriat invisible, non digne d'intérêt (Lee Downs, Laufer, 2005). Cependant depuis cette période nombre de travaux ont été publiés sur l'entrepreneuriat féminin en montrant que l'entrepreneur n'était pas forcément un homme et que le vocable « entrepreneuriat » recouvrait des situations très hétérogènes. Ce fut le cas notamment d'Aldrich (2012) dont les travaux se concentrent sur l'hétérogénéité de l'entrepreneuriat, incluant d'une manière générale la création d'entreprise par des... minorités. Certains chercheurs ont ainsi cherché à montrer que la création d'entreprise est un moyen relativement facile de combiner l'obtention d'un revenu avec les obligations familiales (Hochschild, 1997) ou bien encore que c'est un moyen de contourner les barrières à l'entrée du marché du travail beaucoup plus nombreuses et élevées pour les femmes que pour les hommes (Cromie, Hayes, 1988) et plus encore quand il s'agit de créer ou de reprendre une entreprise (Richomme-Huet, D'Andria, 2012). Mais, au-delà de ces considérations d'ordre général, il est primordial pour le chercheur en sciences humaines et sociales de contextualiser son objet de recherche, en l'occurrence,

---

<sup>1</sup> Selon l'indicateur Doing Business, les Etats-Unis sont au 4<sup>ème</sup> rang mondial en matière de climat des affaires, alors que la France est au 34<sup>ème</sup> rang.  
<http://www.doingbusiness.org/rankings>

l'entrepreneuriat féminin (Taylor, Newcomer, 2005). Homme ou femme, le futur entrepreneur est un individu socialement encadré (Granovetter, 2006) : dans quelle ville, dans quelle économie a-t-il (ou elle) créé son entreprise ? Quelle est son origine sociale et familiale ? Est-il (ou elle) issue d'une famille d'entrepreneurs ? Quelles sont les ressources mobilisées par l'entrepreneur pour réaliser son projet ? De plus, si la place des femmes a évolué au cours du temps, mettant en évidence leur participation croissante au monde du travail, d'un autre côté, les femmes ont toujours travaillé, mais sans que leur contribution ne soit mise officiellement en évidence sur le plan statistique (Maruani, Meron, 2012). C'est en définitive la généralisation de l'emploi salarié à partir du 19<sup>e</sup> siècle qui va contribuer à officialiser leur apport. Cet aspect du sujet peut être mis en évidence dans le travail d'investigation que nous avons mené dans l'agglomération dunkerquoise (au nord de la France), lequel s'appuie sur une double interrogation : d'une part, quelle a été la place des femmes en matière d'emploi sur la longue période (depuis les débuts de la révolution industrielle à nos jours). D'autre part, sous quel statut ont-elles exercé une activité : en tant que salariée, entrepreneure ou bien en tant que conjointe d'un entrepreneur ? Il est en effet fondamental de replacer la question de l'entrepreneuriat féminin dans un contexte social et économique donné, et ce sur une longue période (dans notre cas depuis la révolution industrielle), car cette période est marquée par le développement de la grande entreprise et de l'emploi salarié. A l'heure actuelle, dans les pays industrialisés, entre 80 et 90% de la population active est salariée, la création, l'entrepreneuriat ne constitue qu'une partie résiduelle de la population active. Pourtant, en cette période de chômage, les mesures de politique publique pour accompagner la création d'entreprise se multiplient.

A l'heure actuelle, les femmes représentent pourtant une part importante des entrepreneurs au niveau mondial. A priori, pourquoi s'intéresser à la création d'entreprise par les femmes ? Forment-elles une catégorie socio-économique particulière qui en font un objet d'étude spécifique ? Certains éléments nous conduisent à aller dans ce sens. Selon l'OCDE (2012), les femmes constituent en effet, selon les pays entre 20 et 40% des créateurs d'entreprises. En France, environ 33% des entreprises sont créées par des femmes<sup>2</sup>. Elles sont principalement présentes dans le secteur tertiaire et disposent d'un capital au démarrage beaucoup moins élevé que leurs homologues masculins. De plus, bien qu'elles soient relativement plus diplômées<sup>3</sup> que les hommes, les femmes sont relativement plus nombreuses que les hommes à déclarer qu'elles créent une entreprise parce qu'elles sont sans emploi<sup>4</sup>. D'une manière générale, les barrières à la création d'entreprise semblent plus élevées pour les femmes que pour les hommes. Ces barrières peuvent être classées en quatre catégories : celles qui sont liées à la personne (aversion au risque, sentiment d'efficacité ou de compétence, capital temps disponible, état de santé...), celles concernant l'entourage (contraintes familiales, niveau du soutien des proches...), celles relatives à la perception du contexte économique (conjoncture, état des marchés, état du marché du travail...) et celles relatives au processus de création lui-même (cadre administratif et juridique, infrastructures, accès aux ressources...) (Guyot, Lohest, 2008, p. 8).

Ces données sur l'entrepreneuriat féminin sont relativement générales et ne donnent pas une idée précise de la situation des femmes entrepreneurs dans un pays industrialisé, comme la France. Des situations très diverses peuvent être constatées selon les villes et les régions, en fonction du contexte économique et social. Nous avons par conséquent choisi de focaliser

---

<sup>2</sup>[http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=19&ref\\_id=entop720](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=19&ref_id=entop720)

<sup>3</sup>[http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATCCF9103](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATCCF9103)

<sup>4</sup>[http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATCCF09112](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATCCF09112)

notre attention sur une agglomération urbaine du Nord de la France, Dunkerque, qui présente pour caractéristique majeure au regard de notre sujet de s'être développée depuis le début des années 1960 sur un emploi salarié et ouvrier, principalement masculin. La crise économique qui débute à la fin des années 1970, et l'augmentation du chômage qu'elle engendre, vont contribuer à donner aux femmes dunkerquoises un nouveau rôle économique, bien que les Dunkerquoises n'aient pas attendu le 20<sup>e</sup> siècle pour participer à l'activité économique de leur ville. De plus, la vocation industrielle de Dunkerque, qui commence dès la révolution industrielle du 19<sup>e</sup> siècle, a largement contribué à l'augmentation de l'emploi féminin, essentiellement en tant qu'ouvrière. Mais, cela ne constitue pas une particularité dunkerquoise, les femmes représentant historiquement une partie importante du monde ouvrier, tout en respectant une division du travail selon le genre : mines, métallurgie pour les hommes, textile, confection nettoyage pour les femmes (Parodi, 2004).

Les femmes, à Dunkerque, comme ailleurs, ont toujours travaillé. Le développement industriel qui commence à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, lié à l'accroissement du trafic maritime, favorisa la création d'emplois féminins non qualifiés en grande quantité. Pendant les trente glorieuses (1945-1975), en revanche, l'économie dunkerquoise s'orienta résolument vers l'industrie lourde. La structure de l'emploi est alors considérablement déséquilibrée en faveur des hommes. La majorité des emplois sont occupés par des ouvriers peu qualifiés. L'emploi féminin est marginalisé. Mais, la crise de l'industrie lourde à la fin des années 1970 remet fondamentalement en question cette situation au profit de l'emploi féminin. Le secteur tertiaire se développe progressivement et du même coup l'emploi féminin. Cependant, le taux de chômage des femmes reste à l'heure actuelle supérieur à celui des hommes, conduisant nombre d'entre elles à se tourner vers la création d'entreprise, voire à l'autoentrepreneuriat dans des activités qui s'inscrivent (encore ?) dans le prolongement d'activités domestiques (ex. garde d'animaux de compagnie, ménage, repassage, etc.)<sup>5</sup>.

L'objectif de cet article est à partir d'un bref panorama historique de l'emploi féminin à Dunkerque (partie 1) de présenter un aperçu de l'entrepreneuriat féminin dans cette agglomération à l'heure actuelle à partir d'une enquête réalisée en 2011 auprès de 39 entrepreneures qui ont créé leur entreprise entre 2007 et 2011. Il s'agit par conséquent de femmes qui se trouvent au tout début du processus de création et qui n'ont pas encore expérimenté le métier d'entrepreneur. Nous avons fait ce choix parce qu'il nous paraissait important de recueillir les impressions du démarrage du processus de la création, avant que les temps ne viennent déformer des impressions initiales. L'objectif était de recenser les ressources (en connaissances, financières et le réseau de relations sociales, soit ce que nous nommons le potentiel de ressources de l'entrepreneur et que nous expliciterons ultérieurement) (Boutillier, Uzunidis, 2011a, 2011b) grâce auxquelles elles ont réalisé leur projet, mais également leurs motivations dans un contexte économique, social et géographique difficile (la recherche d'un emploi constitue-t-elle une motivation majeure ?) (partie 2).

---

<sup>5</sup> <http://www.lavoixdunord.fr/region/dunkerque-patricia-platevoet-nouvelle-nounou-pour-animaux-jna17b0n1191444>

## **1. DE LA SALARISATION OUVRIERE A L'ENTREPRENEURIAT TERTIAIRE**

### **1.1. La place historique des femmes dans l'économie dunkerquoise remise en cause par l'industrie lourde**

Située en bordure de la mer du Nord, les premières traces de Dunkerque remontent au 7<sup>e</sup> siècle. D'abord village de pêcheurs, Dunkerque prend progressivement une place importante dans le trafic maritime européen au cours des siècles, et – en raison de sa position géographique – l'objet de nombreux conflits. Ce n'est qu'au 17<sup>e</sup> siècle que Dunkerque devient définitivement française. La Communauté urbaine de Dunkerque regroupe aujourd'hui 14 communes et compte environ 200 000 habitants.

Sur la longue période, l'économie dunkerquoise se développe tournée vers la mer (commerce et pêche) jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Ce qui passe également par la création d'entreprises industrielles dans des activités liées de près à l'activité maritime, en particulier le textile pour fabriquer les sacs alors utilisés pour le transport des marchandises et aussi la confection de voiles et de cordage. A partir du 20<sup>e</sup> siècle, cette orientation économique est progressivement remise en question, mais toujours en conservant une orientation industrielle et en liaison avec sa position géographique (débouché maritime). Au lendemain, de la seconde guerre mondiale, Dunkerque devient un pôle sidérurgique de premier plan avec Fos sur mer près de Marseille. A l'heure actuelle, axée sur l'énergie, l'industrie et le transport maritime, Dunkerque est le premier pôle énergétique européen et le troisième port maritime français (AGUR, 2012, p. 5), mais l'emploi tertiaire s'est aussi considérablement développé (santé, éducation, commerce, etc.). Ces investissements industriels qui ont été réalisés depuis le 19<sup>e</sup> siècle ont contribué à définir une trajectoire techno-industrielle donnée, laquelle a généré au cours du temps des routines socio-économiques, le salariat (ici essentiellement ouvrier) est devenu la norme de mise au travail. Les investissements lourds, réalisés dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, dans le cadre d'abord du plan Freycinet (développement des infrastructures portuaires, chemin de fer, etc.), ont contribué à créer une trajectoire techno-industrielle, qui comme nous pourrions le montrer par la suite, persiste jusqu'à aujourd'hui. Elle repose sur des actifs spécifiques (industriels), qui certes ont évolué au cours du temps, mais qui ont façonné les pratiques industrielles (grandes unités de production) et des modes de mise au travail (emploi salarié) (Laperche, Lorek, Uzunidis, 2011), processus sur lequel nous reviendrons ultérieurement.

Nombre de travaux d'historiens (Curveiller, 1989 ; Cabantous, 1983dir), réalisés sur Dunkerque soulignent que la place des femmes a considérablement évolué en étroite relation avec l'activité économique. Les travaux de Curveiller (1989) montrent que dès le 14<sup>e</sup> siècle les femmes participent activement à la vie économique de la ville, bien que ce soit en étroite relation avec la place occupée sur le plan familial. Cette période est en effet marquée par l'augmentation de la population et le développement de l'urbanisation, qui entraîne à son tour le développement de nouvelles activités économiques, principalement dans les villes. La base de l'organisation de la société médiévale est formée par « le couple marié travaillant en commun formait le noyau de la nouvelle organisation de la vie économique, à l'intérieur de l'entreprise familiale autonome, artisanale, marchande ou paysanne » (Klpisch-Zuber, 2002dir, p. 379). Avant la généralisation de l'emploi salarié, il s'agit d'une contribution informelle à l'activité économique qui est cependant à relativiser puisque l'emploi salarié ne constitue pas la norme de mise au travail, l'essentiel de la production étant le fait de petites unités de production. Les femmes vendent le poisson que les hommes pêchent, elles secondent aussi leur mari, artisan ou commerçant. Elles travaillaient également dans le secteur agricole (agriculture et élevage). Curveiller mentionne à titre anecdotique que les femmes

prenaient également une part active aux rixes fréquentes dans la région et étaient sanctionnées par des amendes au même titre que les hommes, signe d'une émancipation juridique. Cependant, la condition féminine était liée à la situation professionnelle de l'époux. « Les épouses pouvaient hériter des biens de leur mari décédé et transmettre leurs legs, les veuves garder la direction de l'atelier à condition de ne pas reprendre de nouveaux apprentis » (Curveiller, 1989, pp.257-258). Cette émancipation féminine précoce de la femme dunkerquoise semble être intimement liée à la place économique qu'elle occupait (et inversement) au sein de la société car « paradoxalement la femme paysanne ou la femme du peuple a été libérée avant la femme noble » (Curveiller, 1989, p. 258). La paysanne ou la femme du peuple, pour reprendre la terminologie de Curveiller, devait plus que l'aristocrate ou la bourgeoise, participer activement à la formation du revenu familial, en raison de la faiblesse des ressources du ménage.

L'industrie dunkerquoise se développe de façon considérable dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle avec le plan Freycinet qui se manifeste essentiellement par le développement des installations portuaires et l'aménagement des voies ferroviaires, alors que jusqu'à présent l'économie dunkerquoise s'était notamment développée grâce au commerce colonial et à la pêche (Tassin, 2012). Quelques petites activités manufacturières de faible ampleur s'étaient cependant développées au cours des siècles dans la transformation de produits alimentaires (poisson, sucre, brasserie, huile alimentaire, etc.), mais aussi liées à l'activité maritime (fabrication de voilage, de cordage, d'hameçon, etc.) (Cabantous, 1983dir, p.159). La fin du 19<sup>e</sup> siècle est cependant marquée par le déclin de l'activité de la pêche (qui entraîne aussi le déclin des activités annexes ci-dessus mentionnées) et par une forte croissance démographique. Ces deux phénomènes contribuent à libérer de la main-d'œuvre, mais aussi favorisent la formation d'une demande pour un salaire d'appoint en raison du déclin de l'activité de la pêche. « Ainsi une main-d'œuvre féminine nombreuse, mais peu qualifiée, en grande partie femmes de pêcheurs, filles de matelots ou de dockers allait prendre le chemin de la filature ou des tissages, (...) » (Cabantous, 1983dir, p. 161). Cependant, à côté de ces grandes entreprises, une pléthore de petites entreprises sont dénombrées, qui recouvrent des activités très variées : petit commerce, boulangerie, cordonnerie, négociants, armurerie, librairie, travail du bois (tonnelier), forgeron, perruquier, etc., soit des activités qui étaient généralement exercées dans un cadre familial (Borde, 2009).

Bien qu'il soit difficile de trouver des données statistiques sur l'emploi féminin à Dunkerque à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les travaux des historiens ci-dessus mentionnés tendent à montrer que la femme (dunkerquoise) a toujours travaillé (Maruani, Meron, 2012 ; Schweitzer, 2002). L'industrie textile et de tissage fut fortement demandeur de main-d'œuvre féminine, à Dunkerque, comme dans d'autres agglomérations européennes au cours de la révolution industrielle (Bairoch, 1997). Mais, il s'agit essentiellement d'un emploi salarié. Hormis le petit commerce ou l'artisanat qui perdure, généralement dans un cadre familial comme au Moyen Age, l'entrepreneuriat féminin est alors quasi-inexistant. Cette caractéristique n'est pas cependant propre à Dunkerque, mais très courante. Ainsi, au début du 20<sup>e</sup> siècle, dans un monde économique en proie à des transformations majeures (développement de la grande industrie et de l'emploi salarié), la petite entreprise familiale constitue pour une forme d'organisation du travail qui perdure qui apporte une sorte de complément de revenu. A. Marshall, n'imaginait l'entrepreneuriat féminin que sous cette forme. Cela lui semblait être une solution facile pour assurer la survie économique de la famille, mais également pour endiguer la pauvreté dans certains quartiers des grandes villes qui avaient fortement grandi avec le développement industriel : « la femme ne perd pas de temps dans la boutique ; mais elle s'occupe de son ménage jusqu'à ce qu'elle soit appelée par la clochette de la boutique. Il

est probable que cette raison d'être des petites boutiques durera encore longtemps » (Marshall, 1934, tome 2, p. 653).

Traditionnellement, l'image de la femme dunkerquoise reste cependant profondément attachée à la mère et à la femme qui attend patiemment le retour de son époux de la pêche en Islande, la *Bazenne*. La culture populaire autour du carnaval en est aussi le reflet. Le géant, *Reuze*, que l'on sort pendant le carnaval, ne sort jamais sans son épouse, *Gentille*, à laquelle il est très attaché. Ils ont aussi plusieurs enfants.

## **1.2. Industrialisation lourde des trente glorieuses – marginalisation de l'emploi féminin**

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, Dunkerque est choisi par le gouvernement pour accueillir le complexe sidérurgique qui répondait aux nouvelles exigences de la sidérurgie mondiale et aux besoins de la reconstruction (production de masse), via la théorie des « pôles de croissance » (Perroux, 1955) qui doit booster le développement économique national en cette période de reconstruction. Le développement de ce site sidérurgique inscrit dans la trajectoire techno-industrielle que nous avons évoqué plus haut, tout étant en adéquation avec les normes techniques de l'époque (production de masse). En raison des destructions massives générées par la guerre (Dunkerque fut détruite à plus de 90%), des investissements nouveaux et importants devaient être réalisés. Elle entraîna la création d'emplois ouvriers non qualifiés en masse, dont la majorité ne pouvait être satisfaite par la main-d'œuvre locale, mais par l'immigration de populations étrangères à la région et/ou au pays. Le développement de ce pôle sidérurgique eut en revanche de graves conséquences en matière d'emploi féminin. A cette époque, « Les femmes ne représentent que 27,6% des actifs dans l'agglomération et 30% à Dunkerque même. De ce fait, un ménage arrivant à Dunkerque savait que l'épouse aurait des difficultés à trouver ou à retrouver un emploi ; le revenu des ménages est plus faible de 20% que dans le reste de la France. Cela tient à la faiblesse du tertiaire dunkerquois et aux types d'industries mais aussi aux traditions ; pas de femmes parmi les dockers, pas de femmes à France-Dunkerque<sup>6</sup> où il fut impossible de maintenir les emplois de soudeuses à cause de l'attitude des collègues hommes, pas de femmes à Usinor, où les emplois postés les excluent souvent » (Cabantous, 1983dir, p. 278).

L'absence de diversification industrielle pénalise l'emploi des femmes alors que celles-ci constituèrent à la fin du 19<sup>e</sup> siècle une part importante dans l'emploi de l'industrie manufacturière. L'emploi salarié au cours de cette période présente aussi la particularité d'être très concentré. Il était alors essentiellement le fait de deux grandes entreprises industrielles (outre les chantiers navals<sup>7</sup>), Usinor et l'Usine des dunes, toutes deux entreprises de sidérurgie regroupent l'essentiel de l'emploi salarié. Or, la crise des années 1970 touche essentiellement la sidérurgie et les chantiers navals. Alors que le plein emploi régnait, très rapidement le chômage explose. La population active dunkerquoise est alors majoritairement composée d'ouvriers, ne disposant d'aucun diplôme ou d'un diplôme professionnel (CAP). Les années 1950-1970, les fameuses trente glorieuses, ont été en effet marquées à Dunkerque par le développement de l'« ouvririsation » de l'emploi (Coppin, 1999) dans deux secteurs industriels fondamentaux, la sidérurgie et la construction navale, excluant du même coup l'emploi féminin, qui pourtant avait été important à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, et même bien avant cette période.

---

<sup>6</sup> Il s'agit des chantiers navals.

<sup>7</sup> Les chantiers navals ferment en 1987 avec plus de 3500 salariés licenciés.

L'emploi tertiaire était très faiblement développé jusque la fin des années 1970. On comptait un nombre très réduit d'hôtels, de salles de spectacles (absence de cinémas), peu de magasins de vente de détail. Dunkerque est une ville ouvrière peu attractive pour les touristes et les personnes bénéficiant d'un niveau de vie relativement élevé ou élevé. Elle a attiré pendant une dizaine d'années environ des populations en quête de stabilité économique et sociale, mais faiblement qualifiées. La vie personnelle et familiale est alors rythmée par l'usine.

Pour répondre aux besoins de cette population, des hypermarchés se sont implantés à la périphérie de la ville au cours des années 1970 (Perret, 1978). Le centre-ville est sinistre, peuplé les commerces peu attractifs. L'espace urbain également. Détruite à plus de 90%, pendant la seconde guerre mondiale, Dunkerque a été reconstruite, comme nombre de villes du littoral de La Manche et de la Mer du Nord, donnant un ensemble urbain fonctionnel. Cependant, les mesures de politique économique progressivement mises en œuvre à partir de la fin des années 1980 conduisent au développement du secteur tertiaire et de l'emploi féminin. Tandis que des mesures sont aussi mises en œuvre pour favoriser la création d'entreprises. Mais, les débuts sont très difficiles, d'autant que la conjoncture économique est chaotique, mais pas seulement.

Mais, passer de la condition de salarié à celle d'entrepreneur est un processus long et difficile qu'un cadre de loi ne peut à lui seul changer. Sur plusieurs générations, des habitudes de vie et de travail ont été sculptées par le rythme imposé par le travail salarié. Ainsi, au moment des premières vagues de licenciements dans l'industrie sidérurgique et la construction navale, à la fin des années 1970, parmi les mesures de reclassement, des salariés reçurent une prime à la création d'entreprise. Nombre d'entre eux rachetèrent des débits de boissons-tabac. Pour une majorité cependant l'expérience fut négative, faute de connaissances en matière de gestion d'entreprise. De l'argent que l'on a dans la caisse, il faut soustraire les taxes, les cotisations sociales, le paiement des fournisseurs, etc. Et, surtout la durée du travail n'est plus contrôlée par la contrainte, par le patron ou le contremaître. « On passe de l'autre côté », dans le monde des patrons. C'est une autre logique. Nombre de ces débits de boissons fermèrent rapidement, d'autant qu'ils avaient perdu une part importante de leur clientèle constituée par les ouvriers eux-mêmes.

### **1.3. Les années 1980, réformes économiques, entrepreneuriat**

Ainsi, à partir de la fin des années 1970, pour endiguer la montée du chômage, deux grandes orientations économiques se dessinent, d'une part celle du renforcement de l'orientation industrielle (et par conséquent de l'emploi salarié, principalement ouvrier), d'autre part celle de la création d'entreprises (Mudard-Franssen, 2004). La première voie a contribué à faire de l'agglomération dunkerquoise la plus forte concentration en termes relatifs d'entreprises classées SEVESO<sup>8</sup> en France, l'autre a entraîné la multiplication du nombre d'institutions d'accompagnement à la création d'entreprise et dans une moindre mesure de la création d'entreprise (Boutillier et al, 2012). Afin de redynamiser le territoire pour remédier au faible niveau de diplômés, une université a été créée au début des années 1990, l'université du Littoral Côte d'opale, qui compte à l'heure actuelle environ 9000 étudiants repartis sur quatre villes de la région Nord-Pas de Calais (Dunkerque, Calais, Boulogne sur mer et Saint-Omer). Mais, cette université se singularise par rapport aux autres universités françaises par un taux très élevé de boursiers : plus de 38% des étudiants (université et IUT compris) sont boursiers,

---

<sup>8</sup> SEVESO est une directive européenne qui impose aux Etats membres de l'Union européenne d'identifier les sites industriels présentant un risque d'accident grave. A Dunkerque, 13 sites sont ainsi classés.

contre 25,5% au niveau national<sup>9</sup>, conséquence du nombre relativement important d'enfants issus de familles ouvrières dans l'agglomération dunkerquoise.

Cependant, en dépit de l'implantation d'une université, qui a énormément de difficultés à s'implanter dans une société ouvrière qui ne partage pas les mêmes valeurs (Schwartz, 1990), les entreprises créées ne se situent pas dans des secteurs à technologie de pointe. La création d'entreprises s'est en effet développée depuis le début des années 1980, en particulier dans les services à faible valeur ajoutée (commerce, service à la personne, artisanat notamment), mais ces créations d'entreprise ont été pour une large part créées par des hommes (Boutillier, 2010).

Ce développement de l'entrepreneuriat tertiaire et la création de l'université n'ont pas cependant remis en cause l'image négative d'une ville industrielle peu attractive, tant sur le plan économique que résidentiel. Selon la terminologie de l'INSEE, Dunkerque n'est ni attractive par sa capacité à attirer de nouveaux investissements, de nouveaux capitaux, de nouveaux revenus, des compétences rares, des travailleurs indépendants (attractivité productive), ni en termes d'attractivité résidentielle. Celle-ci regroupe les flux d'entrées des retraités, la part de l'emploi touristique dans l'emploi salarié total et le taux d'actifs travaillant en dehors de la zone d'emploi (Fabre, Hosdez, 2012, p. 4). L'image d'une ville peu attractive sous tous ses aspects ne peut être sous-estimée et doit être prise en considération pour étudier la faiblesse de la dynamique entrepreneuriale dunkerquoise. La création d'entreprise est au demeurant principalement le fait de résidents plutôt que de personnes extérieures à la région du Nord-Pas de Calais ou du département du Nord. La majorité des entrepreneures que nous avons interviewées ont créé à Dunkerque parce qu'elles y résident avec leur famille et leurs proches. Si Dunkerque se veut attractive, c'est en premier lieu pour attirer de grandes entreprises créatrices d'emplois salariés (souvent dans des activités industrielles à haut risque – classées SEVESO), non pour attirer des start-up de haute technologie. Par ailleurs, les mesures visant à favoriser la création d'entreprise ciblent en premier lieu des demandeurs d'emploi, hommes ou femmes.

Le début des années 2000 est marqué en France par deux grandes lois visant à promouvoir l'entrepreneuriat, d'une part la loi d'initiative économique, d'autre part la loi de modernisation économique (tableau 1). La première a été promulguée en 2003, et vise principalement à simplifier la procédure administrative de la création d'entreprise (guichet unique, SARL à un euro, etc.). La seconde, promulguée en 2008, poursuit dans la même direction en instaurant notamment le statut de l'auto-entrepreneur (Darbus, 2008). L'esprit de ces deux textes de loi est aussi de faciliter la transition du statut de salarié à celui d'entrepreneur et inversement. Pour accompagner le créateur d'entreprise le nombre des institutions d'accompagnement à la création d'entreprise a été multiplié.

---

<sup>9</sup> [http://www.univ-littoral.fr/universite/documents/odesse\\_reperes\\_part\\_2.pdf](http://www.univ-littoral.fr/universite/documents/odesse_reperes_part_2.pdf)

Tableau 1 : Deux grandes lois en faveur de l'entrepreneuriat en France

Lois	Objets
Loi pour l'initiative économique 1/8/2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire de la création d'entreprise un acte accessible à tous, rapide et simple (la loi ne fixe plus de capital minimum pour créer une SARL ; allègement des procédures administrative ; déclaration de la création d'entreprise par voie électronique, etc.)</li> <li>• faciliter la transaction entre le statut de salarié et celui d'entrepreneur</li> <li>• financer l'initiative économique (un salarié qui crée ou reprend une entreprise a le droit de conserver en parallèle son emploi salarié ; il peut aussi recourir à un congé pendant lequel son contrat de travail est suspendu</li> <li>• accompagner socialement les projets</li> <li>• faciliter le développement et la transmission des entreprises</li> </ul>
Loi de modernisation de l'économie du 4/08/2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures relatives au statut de l'entrepreneur individuel : nouveau régime simplifié « micro-social », instauration du versement libératoire de l'impôt sur le revenu pour les « micro-entrepreneurs »</li> <li>• mesures favorisant la création et le développement des PME</li> <li>• mesures simplifiant le fonctionnement des PME</li> <li>• mesures favorisant la reprise, la transmission, le « rebond »</li> </ul>

A l'heure actuelle, outre la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre des métiers et de l'artisanat, on recense dans l'agglomération dunkerquoise un grand nombre d'institutions d'accompagnement dont la plupart sont rattachées à la Communauté urbaine de Dunkerque. Il s'agit majoritairement d'associations et/ou de boutiques de gestion (*Flandre initiative, Flandre Création, Entreprendre ensemble*, etc.) qui se concurrencent aussi fortement pour attirer des candidats entrepreneurs (tableau 2).

Tableau 2 : Les (les plus importantes) institutions d'aide à la création d'entreprise à Dunkerque en 2011

Institutions	Types d'aide offerte
Graines d'affaires Coopérative d'activités et d'emplois pour aider les personnes désirant tester leur projet grandeur nature	Accompagnement à la création d'entreprise
Flandre Création Association loi 1901	Accompagnement à la création d'entreprise Formation à la création et à la gestion d'entreprise Aide au montage des dossiers financiers et administratifs
Flandre Initiative Association loi 1901	Complète l'offre de service de Flandre Création en apportant des prêts d'honneur (sans garantie ni intérêt) aux porteurs de projets
Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque	Accompagnement à la création d'entreprise pendant trois ans
Université du Littoral Côte d'Opale Etablissement public	Licence professionnelle et Master professionnel pour la création d'entreprise
Entreprendre ensemble Association loi 1901	Mise à l'emploi durable pour des publics en difficulté
Chambre de métiers et de l'artisanat	Accompagnement pour la création d'entreprises artisanales
Centre entrepreneuriat du Littoral (dépendant de l'Université du Littoral Côte d'Opale et l'école de commerce de Dunkerque - ISCID)	Sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise Accompagner et abriter des projets étudiants de création d'entreprise

Aujourd'hui, le salariat est toujours largement dominant à Dunkerque. La population active dunkerquoise est à 92% salariée (contre 90% pour la moyenne nationale). Bien qu'il ait eu tendance à augmenter sur la période 2008-2010, le taux de création d'entreprise dans l'agglomération dunkerquoise reste inférieur à la moyenne de la région, mais aussi au niveau

national. En 2008, le taux de création d'entreprise à Dunkerque était de 9,1% (contre 10,7% au niveau national). En 2010, les taux respectifs sont égaux à 13,% et 18%, soit toujours un écart significatif entre Dunkerque et l'ensemble de la France métropolitaine. Entre 2008 et 2009, le statut de l'auto-entrepreneur a entraîné comme dans le reste du pays une augmentation du nombre de création, mais les résultats enregistrés par l'agglomération dunkerquoise restent inférieurs aux données nationales (tableau 3).

*Tableau 3 : Taux de création d'entreprise (établissement) dans l'agglomération dunkerquoise (CUD), évolution entre 2008 et 2010*

	2008		2009		2010	
	Taux de création ensemble	Taux de création des auto-entrepreneurs	Taux de création ensemble	Taux de création des auto-entrepreneurs	Taux de création ensemble	Taux de création des auto-entrepreneurs
CUD de Dunkerque	9,1%	Sans objet	14,9	5,9	13,7	7,1
Nord-Pas de Calais	10,7	Sans objet	17,4	8,8	17,4	9,4
France métropolitaine	10,7	Sans objet	17,6	9,1	18,0	9,3

*Source : Insee, Nord-Pas de Calais – CUD de Dunkerque, mise à jour septembre 2011.*

*NB. Taux de création d'entreprise (établissement) : nombre de création d'entreprises par rapport au stock d'entreprises.*

#### **1.4. Emploi salarié et entrepreneuriat féminins**

Mais, quelle est la place des femmes dans la population active dunkerquoise ? Quelle est la proportion de femmes entrepreneurs ? S'il est relativement facile de répondre à la première question, la deuxième question pose en revanche problème. Globalement, les femmes représentent 52% de la population active dunkerquoise. Ce pourcentage élevé tranche avec le passé dunkerquois reposant sur un emploi fortement masculin. Il est de plus supérieur à la moyenne nationale qui est d'environ 47%<sup>10</sup>. Comment expliquer cette participation relativement forte des femmes à la vie active à Dunkerque ? Plusieurs explications peuvent être avancées, comme par exemple l'augmentation du taux de familles monoparentales (10,6% du nombre des ménages en 2009, contre 9,7% en 1999). Ce taux est supérieur à la moyenne nationale qui est de 8,2%<sup>11</sup>. Ces femmes chefs de famille monoparentale sont dans l'obligation de combiner vies professionnelle et familiale. Pourtant, les difficultés auxquelles les femmes élevant seules leurs enfants sont importantes. Elles disposent de faibles revenus, conséquence d'un emploi souvent précaire et de mauvaises conditions de logement<sup>12</sup>. D'une manière générale, la population dunkerquoise dispose de faibles revenus, puisque 50% des foyers ne sont pas imposables, contre 44,5% au niveau national. Les conditions de vie et d'emploi sont difficiles, à tel point que l'espérance de vie est à Dunkerque de cinq années inférieure à la moyenne nationale (AGUR, 2012).

<sup>10</sup> [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=T12F041](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=T12F041).

<sup>11</sup> [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1195](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1195)

<sup>12</sup> [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1195](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1195)

Selon les données de l'INSEE<sup>13</sup> (les plus récentes datant de 2009), les Dunkerquoises occupent en premier lieu des postes peu qualifiés, soit des postes d'employées (11% des femmes sont employées, contre 14% des hommes). En deuxième lieu, elles occupent des emplois d'ouvrières (4,5% des femmes sont ouvrières, contre 29% des hommes), 1,35% appartiennent à la catégorie des « artisans, commerçants, chefs d'entreprise » (contre 2,61% des hommes) et 3,75% font partie des « cadres et professions intellectuelles supérieures (contre 7,86% des hommes). Seule une infime partie de la population active féminine occupe par conséquent une fonction de chef d'entreprise. Ce taux est particulièrement bas puisque la moyenne nationale s'élève à 3,9%<sup>14</sup>.

D'une manière générale, la situation en matière d'emploi et de chômage est particulièrement difficile pour les Dunkerquoises. Le taux de chômage des femmes à Dunkerque était de 19,4% en 2009 (contre 16,6% pour les hommes), soit des taux bien supérieurs à la moyenne nationale qui étaient respectivement en 2009 de 9,4% pour les femmes et de 8,9% pour les hommes<sup>15</sup>. Ce fort taux de chômage féminin est-il susceptible de les inciter à s'orienter vers la création d'entreprise ? Quelles sont les difficultés particulières auxquelles se heurtent les entrepreneures ? Parviennent-elles à créer des réseaux leur permettant d'accéder aux ressources financières dont elles ont besoin pour réaliser leur projet ? A priori, la transition n'est pas évidente car nombre de ces femmes sont issues d'un milieu familial ouvrier ou employé et ne disposent pas du capital nécessaire au démarrage d'une entreprise, même si celle-ci est de petite taille. De plus, la conjoncture économique actuelle (faiblesse de la croissance économique) ne constitue pas un élément suffisant pour devenir entrepreneur ou entrepreneure. L'étude de terrain que nous avons menée dans l'agglomération dunkerquoise illustre l'ensemble de ces interrogations.

## **2. DES FEMMES ENTREPRENEURES DANS UNE REGION INDUSTRIELLE EN RECONVERSION**

### **2.1. Méthodologie de l'enquête**

L'enquête s'est déroulée de janvier à mars 2011 dans le cadre d'un programme de recherche<sup>16</sup>. 39 femmes ayant créé leur entreprise entre 2007 et 2011 ont été interrogées. Ces entretiens se sont déroulés en suivant un questionnaire comprenant à la fois des questions fermées à choix multiples et ouvertes. Ces entrepreneures ont été sélectionnées à partir du fichier de la Chambre de commerce de Dunkerque en fonction de deux critères économique et de localisation (entreprises de services situées en milieu urbain où l'on trouve généralement la plus forte proportion d'entreprises créées par des femmes<sup>17</sup>). Il ne s'agit pas d'un échantillon représentatif de l'entrepreneuriat féminin car nous ne disposons pas d'une représentation globale de cette population. Notre objectif est d'essayer de donner à travers ces 39 parcours une image de l'entrepreneuriat féminin dunkerquois, en partant du postulat selon lequel la

---

<sup>13</sup><http://recensement.insee.fr/chiffresCles.action?zoneSearchField=&codeZone=59183-COM&idTheme=3>

<sup>14</sup> [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATnon03173](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon03173)

<sup>15</sup>[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1195](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1195)

<sup>16</sup> Programme mené au sein du CLERSE (UMR 8019) de l'Université du Littoral Côte d'Opale-Lille Nord de France.

<sup>17</sup> Nous avons constaté dans le cadre de ces recherches que nombre d'entreprises avaient été déclarées sous le nom d'une femme, mais était dans les faits dirigées par son époux. La femme faisant office de prête-nom. C'est essentiellement en téléphonant aux intéressées que nous avons pu nous en rendre compte. Nous précisons bien que ce sont bien des femmes chefs d'entreprise qui ont été interrogées dans le cadre de ce travail d'investigation.

crise économique des années 1970 et la désindustrialisation qui a suivi ont été propices à la réémergence de l'emploi féminin d'une manière générale, et tout particulièrement de l'émergence de l'entrepreneuriat. Nous avons cherché à recenser non seulement les motivations de ces entrepreneures (innovation, recherche d'emploi, indépendance, etc.) et les ressources (connaissances, expérience professionnelle, réseau de relations sociales, financières) qu'elles ont mobilisées pour réaliser leur projet. Nous avons distingué ainsi trois types de ressources : en connaissances (études, expérience professionnelle ou autre), financières (épargne propre, prêt bancaire, aide familiale, aide publique, etc.) et relations sociales informelles (familiales, amicales, etc.) et formelles (avec des organismes publics, des banques, agences d'aide à la création d'entreprise, etc.) formant ce que nous nommons le potentiel de ressources de l'entrepreneur. En tant qu'agent socialement encadré, ces entrepreneures tirent leurs ressources de l'environnement social dans lequel elles sont insérées (tableau 4).

*Tableau 4 : Le potentiel de ressources de l'entrepreneur*  
*Le Potentiel de Ressources de l'entrepreneur : éléments de définition*

Potentiel de Ressources	Caractéristiques majeures
Connaissances	Connaissances tacites et de toutes natures acquises dans le cadre familial Connaissances scientifiques et techniques acquises pendant la scolarité Connaissances acquises par les rapports avec autrui
Ressources financières	Epargne propre Apports affectifs : parents, proches, etc. Crédit bancaire Aides financières institutionnelles (ex. aides directes de l'Etat) Apports financiers d'un autre entrepreneur
Relations sociales	Relations informelles (famille, amis, voisinage, collègues, etc.) Relations formelles (Etat, banques, autres entreprises, centres de recherche, etc.)

Les entretiens se sont déroulés sur le lieu de travail, parfois (pour des raisons d'emploi du temps) par téléphone. L'entretien a duré entre une demie et une heure, en fonction de la disponibilité des interviewées.

Le questionnaire se divise en trois parties. La première dresse le portrait de l'entrepreneure et de son entreprise (secteur d'activité, année de création, nombre de salariés au moment de la création, âge de l'entrepreneure, nombre d'associés). La deuxième recense les ressources de l'entrepreneure (niveau d'étude, expérience professionnelle en tant qu'entrepreneure et/ou en tant que salariée, soutien familial et professionnel, moyens de financement). La troisième partie porte sur les motivations de l'entrepreneure. Pour ce faire, nous avons repris la taxinomie de l'INSEE (volonté d'indépendance, accomplissement personnel, créer mon emploi, saisir une opportunité, innovation, etc.). Enfin, nous avons terminé par un ensemble de considérations relatives d'une part à l'avenir de l'entrepreneure et de son entreprise, mais également sur des considérations plus personnelles quant au parcours professionnel de l'intéressée et liaison avec la vie familiale de cette dernière.

## **2.2. Principaux résultats**

### **2.2.1. Secteurs d'activité : de l'habitat aux services à la personne**

La majeure partie des entreprises a été créée en 2010 (elles sont au nombre de 16) et en 2009 (elles sont au nombre de 11) et 5 en 2011 au moment de l'enquête. Ces entreprises créées regroupent des activités, qui outre l'agroalimentaire se concentrent autour de l'habitat et de la personne : coiffure, ongles, restauration, toilettage pour animaux de compagnie, vente de prêt à porter pour femmes et enfants, accessoires de décoration d'intérieur, boulangerie-pâtisserie, fast-food, décoration intérieure, optique, fleuriste, centre de remise en forme, commerce de produits diététiques, immobilier, etc., soit des activités qui sont en règle générale exercées par des femmes. Elles n'ont pas cherché à pénétrer des secteurs d'activité « masculins » (ex. garagiste, plombier, électricien, etc.). En d'autres termes, principalement des activités tertiaires très conventionnelles, en dépit (comme nous pourrions le constater ultérieurement) de cas de créations d'entreprise dans des activités innovantes (dans le contexte dunkerquois) dans le domaine des soins à la personne en premier lieu. Ces entreprises ont été créées par des femmes relativement diplômées par rapport à l'ensemble de la population interviewées.

L'ensemble des entreprises sont majoritairement situées en centre ville ou bien dans le quartier résidentiel de Dunkerque (Malo les bains). Sur les 39 entrepreneures interrogées, 16 étaient âgées entre 30 et 40 ans au moment de la création, 10 avaient entre 40 et 50 ans, 6 moins de 30 ans, 4 avaient plus de 50 ans et trois n'ont pas souhaité donner leur âge... Il s'agit de micro-entreprises, puisque 18 entreprises sur les 43 ne comptaient aucun salarié au moment de la création, 8 en comptaient seulement un. Deux entreprises seulement comptaient plus de trois salariés au moment de la création. Ce qui ne constitue pas une caractéristique typiquement féminine puisqu'en 2010, plus de 94% des entreprises créées ne comptaient aucun salarié au niveau national<sup>18</sup>, qu'elles aient été créées par une femme ou un homme.

### **2.2.2. Une expérience le plus souvent solitaire**

La création de l'entreprise est dans la majorité des cas une expérience solitaire, car outre le conjoint (lequel a apporté son aide à l'installation pour 20 d'entre elles), peu d'entrepreneures ont déclaré avoir obtenu le soutien de leurs parents ou bien de leurs amis pour mener à bien leur projet entrepreneurial. 12 seulement sur 39 ont indiqué avoir obtenu le soutien de leurs parents. Il s'agit d'un soutien essentiellement moral, non financier car ces entrepreneures sont issues de familles modestes, qui sont dans l'incapacité financière de soutenir leurs enfants. Une seule a été aidée par sa famille pour le démarrage de son entreprise (emménagement, rangement de la marchandise, etc.). Enfin, seulement 12 ont déclaré avoir obtenu le soutien (moral) d'amis pour la réalisation de leur projet. Le soutien apporté par le conjoint semble mineur. La création de l'entreprise par l'entrepreneure n'est pas le résultat d'une stratégie familiale, d'où l'objectif est de créer une entreprise familiale (où les tâches sont réparties entre les deux membres du couple), même la création de l'entreprise passe par la redéfinition des rôles au sein de la cellule familiale en raison du temps accaparé par l'entreprise. Mais, cette question est aussi très floue pour la majorité des entrepreneures interrogées qui sont encore au début du processus de création.

---

<sup>18</sup> [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATTEF09107](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF09107)

Le soutien familial se manifeste principalement lorsque l'entrepreneure est elle-même issue d'une famille d'entrepreneurs. Celle-ci a souvent soutenu, voire encouragé, le projet entrepreneurial de la fille. Nous citerons l'exemple de cette jeune fleuriste, dont le père exerce le même métier, et qui a été aidé par ce dernier pour ouvrir son propre magasin en centre ville. Elle disposait grâce à l'héritage familial des connaissances techniques nécessaires au lancement de cette activité, outre les informations indispensables concernant les filières d'approvisionnement. Cette jeune fleuriste se déclarait très fière de s'inscrire dans la dynastie entrepreneuriale familiale. Mais, c'est un cas relativement rare car la majeure partie des entrepreneures interrogées ne sont pas issues d'un milieu entrepreneurial, mais ouvrier ou employé.

La majeure partie de ces entrepreneures ont créé seules, sans associé. Seulement 9 sur 39 ont créé avec un associé, lequel étant à part égale un membre de la famille (généralement le conjoint) ou bien une relation professionnelle. Nous avons aussi le cas deux entreprises qui ont été créés en 2009 par deux femmes. Une fleuristerie, créée par deux femmes âgées de 20 et 21 ans qui se sont connues sur leur lieu de travail antérieur où elles étaient toutes deux salariées. Elles sont toutes deux titulaires respectivement d'un CAP et d'un BEP, et ont déclaré vouloir créer leur emploi, mais également désireuses d'être indépendantes. L'autre entreprise est un salon de coiffure, créé également par deux collègues de travail, mais âgées respectivement de 24 et 35 ans au moment de la création. Toutes deux ayant été salariées de la même entreprise avant de devenir entrepreneures. Leur objectif était essentiellement de se soustraire du statut de salarié, qui leur semblait trop contraignant.

### **2.2.3. Une expérience professionnelle en tant que salariée**

Cependant la création de l'entreprise ne constitue pas pour ces femmes le premier contact avec le monde du travail, puisque 31 ont été salariées avant de créer leur entreprise. 12 d'entre elles ont été salariées dans le secteur d'activité dans lequel elles ont créé leur entreprise. On peut ainsi supposer qu'elles ont par ce biais acquis un ensemble de connaissances qu'elles ont pu mettre en pratique dans le cadre de leur entreprise. C'est aussi par ce biais, comme nous l'avons noté plus haut que certaines ont trouvé leur future associée.

Celles qui n'ont pas été salariées sont les plus jeunes, âgées de moins de 30 ans. L'entretien semi-directif a permis de révéler que ces dernières étaient issues d'une famille d'entrepreneurs et qu'elles étaient récemment sorties du système scolaire. 15 entrepreneures sur les 43 interrogées ont un diplôme de niveau Bac plus deux (BTS ou DUT généralement obtenu dans l'agglomération dunkerquoise ou dans la région Nord-Pas de Calais – principalement à Lille). 11 entrepreneures sont titulaires d'un diplôme professionnel (CAP ou BEP) également obtenu dans la même ère géographique. Pour le reste, nous dénombrons 7 personnes titulaires du baccalauréat (général ou technique), 4 sans diplômes et 2 titulaires d'un diplôme Bac plus cinq (un master de gestion obtenu à l'Université du Littoral-Côte d'Opale<sup>19</sup>).

---

<sup>19</sup> L'Université du Littoral Côte d'Opale est comme son nom l'indique l'université de la région du littoral nord de la France. Elle est située dans quatre villes de la région du Nord-Pas de Calais (Dunkerque, Calais, Boulogne sur mer et Saint-Omer). Elle dispose depuis deux ans d'une unité d'accompagnement à la création d'entreprise pour les étudiants. Mais, à ce jour peu d'entreprises ont été créées par des étudiants.

#### 2.2.4. D'un soutien défaillant de la famille au soutien social

A défaut de capital, l'expérience professionnelle en tant que salariée, est susceptible d'apporter à la fois les connaissances techniques et le capital nécessaires à la réalisation du projet entrepreneurial. Si le milieu social et familial fait défaut, la majorité des entrepreneures ont été accompagnées dans leur projet de création par des institutions spécialisées (boutique de gestion et chambre de commerce principalement). Seulement 8 entrepreneures n'ont pas été accompagnées. Il s'agit de personnes qui ont été fortement encadrées par leur famille, généralement d'entrepreneurs. Elles ont essentiellement sollicité ces institutions pour obtenir une aide pour la préparation du dossier, des conseils en gestion et en comptabilité mais aussi des informations sur les modalités de financement de leur entreprise et sur les aides financières auxquelles elles pouvaient prétendre. La relative complexité du montage financier se justifie par deux raisons interdépendantes. La première est que les futures créatrices ne disposent pas au démarrage d'un capital élevé<sup>20</sup>. Elles doivent par conséquent chercher des moyens de financement complémentaires (notamment bancaire). Or, les banques demandent en règle générale l'aval d'une institution d'accompagnement à la création d'entreprise qui se prononce sur la faisabilité du projet. Les difficultés d'accès au financement et à un réseau de financement constituent l'un des freins majeurs à la création d'entreprise par des femmes, quel que soit le pays considéré (Bernard et al, 2013). Les femmes ont des difficultés pour accéder à des réseaux sociaux. Ce qui a priori peut surprendre au regard de la situation dunkerquoise où le nombre d'agences de toute nature d'accompagnement à la création d'entreprise est particulièrement important. On constate cependant que les plus diplômées ont moins de difficultés pour financer la création de leur entreprise. Elles sont en effet soutenues par un riche réseau de relations sociales.

La question du financement de l'entreprise est bien sûr essentielle et constitue au niveau d'enquêtes réalisées en France ou dans d'autres pays industrialisés un frein majeur à l'entrepreneuriat féminin (Bernard et al, 2013). Le financement du démarrage de l'entreprise repose sur un montage financier dont l'apport principal est constitué par l'épargne propre de l'entrepreneure à laquelle s'ajoute par ordre d'importance le crédit bancaire ou bien encore (mais de façon très marginale) des aides financières diverses (comme des prêts d'honneur par exemple). Ce qui signifie que l'entrepreneure ne dispose pas de capital de démarrage et qu'elle cherche à mobiliser son réseau de relations sociales proches pour y parvenir. Cependant, une seule entrepreneure a déclaré avoir été aidée financièrement par sa famille. Il s'agit de la jeune fleuriste dont nous avons déjà fait mention, cas somme toute très exceptionnel. Les institutions d'accompagnement jouent de ce fait un rôle important dans la réalisation du projet et se substituent à la famille qui est généralement dans l'incapacité intellectuelle et financière de soutenir le projet. « Elle travaille trop. Elle doit fermer son magasin. Ce n'est pas possible de travailler autant ». Telle avait été la réaction de la mère d'une jeune entrepreneure à un conseiller d'une boutique de gestion. Au démarrage, la jeune créatrice ne doit pas compter ses heures, c'est parfois mal compris par l'entourage familial qui se trouve en situation d'abandon... « Elle peut décider de fermer sa boutique puisque le patron c'est elle ». Passer d'une mentalité de salarié(e) à celle d'entrepreneur(e) nécessite un long apprentissage. Ce type de commentaires a souvent été mis en avant lors des entretiens semis directifs, alors qu'outre la création de son emploi, nombre de ces jeunes entrepreneures concevaient leur projet comme un moyen de concevoir (facilement) vie professionnelle et vie

---

<sup>20</sup> Nous n'avons pas demandé de montant sachant par expérience qu'il est très difficile d'obtenir des informations exactes sur un tel sujet. Mais, elles ont toutes souligné que le montage financier de l'entreprise avait été un problème.

familiale. Ne pas être sous la dépendance d'un patron qui impose des horaires de travail, à la différence que la contrainte vient à présent du marché, du client, avec lequel l'entrepreneure est en face à face de façon continue, ce qui n'est pas forcément le cas pour une salariée. Citons le cas de cette entrepreneure âgée de 40 ans qui avait ouvert un institut de beauté et de vente de produits bio à Malo les Bains. Divorcée, désireuse de s'occuper de son fils, elle fermait son institut à 17 heures tous les jours, et n'ouvrait pas le mercredi. Au bout de deux ans, elle fut amenée à fermer, faute de clientèle. La question de l'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale est souvent difficile. Mais, ce type de situation n'a pas été fréquent.

Il existe un grand nombre d'organisations soutenant la création d'entreprise (tableau 4) d'une manière générale, pas spécifiquement pour les femmes. Ces différents organismes sont pour la plupart rattachés à la Communauté urbaine de Dunkerque, qui affiche la création d'entreprise parmi ses priorités.

### **2.2.5. Création d'entreprise et ascension sociale, du salariat au monde des patrons ?**

La création d'entreprise pour la majorité des femmes que nous avons interviewées constitue un moyen d'ascension sociale. Outre une opticienne de 40 ans qui était, avant d'ouvrir son propre magasin, gérante d'un autre magasin d'optique, toutes les entrepreneures interrogées ont été ou bien salariées ou bien ne travaillaient pas avant de créer leur entreprise. Parmi celles qui travaillaient, elles occupaient des emplois peu qualifiés, comme serveuses dans un restaurant ou vendeuse. Ces dernières ont créé leur entreprise dans des activités de type artisanal. Prenons le cas de cette ancienne serveuse qui a ouvert un commerce de chocolat ou bien cette vendeuse de 39 ans dans un magasin de confection qui a créé un magasin d'articles décoration intérieure. Prenons aussi l'exemple de cette femme de 40 ans qui a créé un fast food, « La pause gourmande », après avoir été pendant plusieurs années serveuse dans un fast food et qui est titulaire d'un BEP. Ces femmes occupaient des emplois peu qualifiés et par la création d'entreprise deviennent une « patronne ».

D'un autre côté, nous avons en revanche le cas de femmes qui occupaient un emploi de cadre dans une grande entreprise industrielle ou dans une banque, et qui créent leur entreprise dans une activité dans des secteurs économiques qui s'inscrivent dans une tendance lourde de changement des comportements en matière de consommation. Il s'agit par exemple des soins du corps et du visage, des centres de remise en forme. L'une d'elles a ainsi ouvert un centre de remise en forme créé dans le quartier résidentiel de Dunkerque (Malo les Bains). Titulaire d'un DUT qu'elle a obtenu à l'IUT de l'Université du Littoral, elle était âgée de 33 ans, et avait d'abord été conseillère clientèle dans une banque.

Parmi les entrepreneures interrogées, deux ont créé une autre entreprise avant de créer l'entreprise actuelle. Il s'agit d'une femme de 55 ans qui avait créé une entreprise de maintenance d'appareils informatiques et de vente de logiciels. Elle a fermé cette entreprise dont l'activité baissait, pour en ouvrir une autre dans une activité très différente, de vente de produits bio pour les soins corporels et du visage. Elle est titulaire d'une licence de gestion et a suivi des cours en formation continue pour créer l'entreprise actuelle qui, selon ses dires, se porte très bien, car « c'est un marché porteur ». L'autre, âgée de 40 ans, a ouvert un bar tabac après avoir créé une friterie-sandwicherie. Elle est titulaire d'un DUT, et déclare avoir créé son entreprise principalement par souci d'indépendance et volonté d'accomplissement.

## 2.2.6. Pourquoi créer une entreprise ?

Nous avons appliqué la grille de lecture de l'INSEE pour interroger les entrepreneures sur les raisons qui les avaient conduites à entreprendre<sup>21</sup>. La majeure partie des entrepreneures interrogées ont déclaré en premier lieu avoir créé leur entreprise par volonté d'indépendance et besoin d'accomplissement personnel. Puis, elles mentionnent l'emploi et le besoin d'accroître leurs revenus. Aucune Dunkerquoise en revanche n'a déclaré avoir créé son entreprise pour mettre en œuvre une innovation. Nous avons cependant obtenu la même réponse dans d'autres enquêtes qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes (Boutillier, 2012). Le genre n'est pas ici essentiel, le contexte économique conjoncturel et sur le long terme l'est certainement davantage.

Si l'on compare ce résultat à celui de l'INSEE, nous obtenons le même résultat. Puis, vient en troisième position la nécessité de créer son emploi, alors que les résultats de l'INSEE placent « saisir une opportunité de création ». Dans l'enquête de l'INSEE, le chômage n'arrive qu'en quatrième position. Ces données nationales réunissent par nature des situations très hétérogènes. Les facteurs positifs de la création d'entreprise (goût d'entreprendre, indépendance et innovation) sont largement plébiscités. En revanche, la situation des entrepreneures dunkerquoises est beaucoup moins positive. Ce résultat réside principalement d'une part dans le fait qu'il s'agisse d'une population beaucoup plus réduite en nombre, d'autre part qui réside dans un contexte économique, social et géographique ayant comme nous l'avons exposé ci-dessus des caractéristiques fortes.

## ELEMENTS DE CONCLUSION

Que ressort-il de cette enquête ? Quel est dans ses grandes lignes le potentiel de ressources de l'entrepreneure dunkerquoise ? Les entrepreneures que nous avons rencontrées ont pour la plupart créées leur entreprise en solitaire, en dehors d'un réseau social solide. La majeure partie d'entre elles a ainsi souligné que le financement avait été la difficulté majeure de leur projet. Elles ont financé la création de leur entreprise en sollicitant principalement les banques, outre leur épargne propre. La famille ou leurs proches d'une manière générale n'ont pas contribué au financement de leur activité. Pour contourner la faiblesse du soutien familial, elles se sont tournées vers les institutions d'accompagnement à la création d'entreprise (tableau 5), sans être nombreuses à l'avoir fait.

La ressource principale de ces entrepreneurs réside dans leur niveau de formation, soit par leurs ressources en connaissances, qu'elles ont généralement acquises dans le cadre d'études post Bac (Bac + 2 ou + 3 en règle générale). Grâce à cette formation, elles ont acquis des connaissances, savoir-faire et savoir-être. D'autres moins diplômées bénéficient d'un soutien familial. Mais, elles sont peu nombreuses compte tenu de la structure de l'emploi dans l'agglomération dunkerquoise (92% de la population active est salariée). Toutes ont mis l'accent sur les difficultés auxquelles ont été confrontées pour financer leur activité. Ce que nous avons souligné dans le tableau ci-dessous. Enfin, le réseau de relations sociales est très réduit. La création d'entreprise est une aventure solitaire. Mais, la conclusion est la même dans l'enquête que nous avons menée la même année sur une population d'hommes et de femmes confondues (Boutillier, 2012).

---

<sup>21</sup> [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATCCF09112](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATCCF09112)

Tableau 5 : Le potentiel de ressources de l'entrepreneure dunkerquoise

Potentiel de Ressources	Caractéristiques majeures
Connaissances	Relativement diplômées Expérience salariée
Ressources financières	Faibles ressources financières Création de l'entreprise financée par un montage comprenant : épargne propre (apport relativement important) de l'entrepreneure + crédit bancaire (également important) + aides institutionnelles (négligeables)
Relations sociales	Faiblesse du réseau de relations familiales (soutien essentiellement moral) Entreprise parfois créée avec une ancienne collègue de travail Associations d'aide à la création d'entreprise et Chambre de commerce sont sollicitées pour des conseils pour le montage du projet et prospecter des bailleurs de fonds

Encastrées dans un environnement économique, social et géographique particulier, elles ont principalement été amenées à créer leur entreprise par nécessité. Dans un contexte économique, marqué à la fois par la résurgence de l'emploi féminin (via le développement des services et la crise de la sidérurgie), les Dunkerquoises sont amenées à jouer un rôle actif de plus en plus important. La création d'entreprise par des femmes est cependant un phénomène nouveau, s'il s'agit de prendre en considération des femmes indépendantes qui deviennent entrepreneures, et non des femmes dont le rôle se cantonne soutenir leur époux artisan ou commerçant dans son activité.

Généralement issues d'un milieu ouvrier ou d'employés, le monde de l'entreprise est pour elles un monde nouveau qu'elles tentent d'approprier en se tournant vers des soutiens institutionnels. La plupart des entrepreneures interrogées se sont déclarées confiantes dans l'avenir de leur entreprise, « parce qu'il faut être optimiste », selon la formule souvent consacrée. Quant à la question de combiner facilement vie professionnelle et vie familiale, toutes ont souligné que l'entreprise : ce n'est pas la solution idéale... Dans une économie et une société façonnée depuis près de deux siècles par l'emploi salarié et la grande entreprise, homme ou femme, le moyen d'insertion sur le marché du travail est le salariat. Les investissements industriels réalisés sur le long période ont contribué à façonner une trajectoire techno-industrielle reposant sur l'industrie, permettant de mettre au travail une population particulièrement importante.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGUR, 2012, *Flandre-Dunkerque. Chiffres-clés*.

Ahl H., 2006, Why research on women entrepreneurs needs new directions, *Entrepreneurship Theory and Practice*, Vol. 30, N° 5, PP. 595-621.

Aldrich H. E., 2012, *An Evolutionary Approach to Entrepreneurship. Selected Essays by Howard E. Aldrich*, Edward Elgar.

Aldrich H. E., Baker T., Liou N., 1997, invisible entrepreneurs: the neglect of women business owners by mass media and scholarly journals in the USA, *Entrepreneurship and Regional Development*, N° 9, pp. 221-238.

- Bairoch P., 1997, *Victoires et déboires. Histoire économique et sociale du monde du 16<sup>e</sup> à nos jours*, Folio.
- Bernard C., le Moign C., Nicolai J.-P., 2013, *L'entrepreneuriat féminin*. Document d'étape, Centre d'analyse stratégique, N° 6, avril.
- Borde C., 2009, Les entrepreneurs dunkerquois au début du Second Empire : l'apport des patentes, *Revue historique du Dunkerque et du Littoral*, N° 42, pp. 167-204.
- Boutillier S., 2010, Entrepreneuriat et développement territorial. Evolution de la création d'entreprise dans le territoire dunkerquois (Nord-France) entre 1993 et 2005, *Canadian Journal of Regional Studies*, vol 33.
- Boutillier S., 2012, La création d'entreprise dans l'agglomération dunkerquoise (Nord – France). La force des liens faibles ?, *Cahiers du Lab. Rii*, juin.
- Boutillier S., Laperche B., Uzunidis D., 2012, L'entrepreneuriat peut-il contribuer à la redynamisation d'un territoire industriel en crise ? Le cas de Dunkerque (Nord – France), XLIXe Colloque de l'ASRDLF, Belfort, 9-11 juillet.
- Boutillier S., Uzunidis D., 2012, Schumpeter, Marx et Walras. Entrepreneurs et devenir du capitalisme, *Interventions économiques*, N° 46.  
<http://interventionseconomiques.revues.org/1690>
- Boutillier S., Uzunidis D., 2011a, La fonction de l'entrepreneur aujourd'hui, *Problèmes économiques*, n° 3026, p. 8-14.
- Boutillier S., Uzunidis D., 2011b, *L'aventure des entrepreneurs*, Studyrama.
- Cabantous A., 1983dir, *Histoire de Dunkerque*, Privat.
- Coppin O., 1999, L'ouvriérisation de l'emploi dunkerquois, les impasses d'une marche forcée vers l'industrie lourde, *Innovations*, N° 10, pp. 131-138.
- Cornet A., Constantinidis C., 2004, Entreprendre au féminin. Une réalité multiples et des attentes différenciées, *Revue française de gestion*, N° 151, pp. 191-204.
- Cromie S., Hayes J., 1988, Towards a typology of female entrepreneurs, *Sociological Review*, N° 36, pp. 87-113.
- Curveiller S., 1989, *Dunkerque. Ville & port de Flandre à la fin du Moyen Age*, Presses Universitaires de Lille.
- Darbus F., 2008, L'accompagnement à la création d'entreprise. Auto-emploi et recomposition de la condition salariale, *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 175, pp. 18-33.
- De Bruin A., Brush C., Welter F., Advancing a framework for coherent research on women's entrepreneurship, *Entrepreneurship Theory and Practice*, Vol. 31, N° 3, pp. 323-339.
- Duchénaut B., Orhan M., 2000, *Les femmes entrepreneurs. Percée des femmes dans un monde construit au masculin*, Seli Arslan.
- Fabre J., Hosdez N., 2012, Ressorts et enjeux de l'attractivité des territoires du Nord-Pas de Calais, *Pages de Profils*, INSEE, N° 104, février.
- Fouquet A., 2005, Les femmes chefs d'entreprise : le cas français, *Travail, genre et sociétés*, N° 13, pp. 31-50.
- Granovetter M., 2006, L'influence de la structure sociale sur les activités économiques, *Sociologies pratiques*, N° 13, pp. 9-36.
- Guyot J.-L., Lohest O., 2008, Barrières à l'entrepreneuriat et primo-crédation d'entreprise : le genre est-il une variable discriminante ?, N° 802, septembre.  
<http://web.hec.ca/airepme/images/File/2008/C09.pdf>
- Hochschild A. R., 1997, *The time bind: When work becomes home and home becomes work*, Metropolitan Books.
- Klapisch-Zuber C., 2002dir, *Histoire des femmes en Occident*, Tome II. Le Moyen Age, Tempus/Plon, première édition 1990.
- Laperche B., Lorek M., Uzunidis D., 2011, Crise et reconversion des milieux industrialo-portuaires : dépendance de sentier ou renouveau économique ? Les exemples de Dunkerque

- (France) et de Gdansk (Pologne), *Revue d'Economie Régionale & Urbaine*, N° 2, pp. 341-368.
- Lee Downs L., Laufer J., 2005, Les patronnes, *Travail, genre et sociétés*, N° 13, pp. 27-30.
- Maruani M., Meron M., 2012, *Un siècle de travail des femmes en France 1901-2011*, La Découverte.
- Marshall A., 1934, *L'industrie et le commerce. Etude sur la technique industrielle et l'organisation des affaires, leur influence sur les conditions d'existence des différentes classes sociales et des nations*, tomes 1 et 2, Editions marcel Giard, édition originale 1919.
- Mudard-Franssen N., 2004, *Approches et réalités économiques de l'entrepreneuriat. Etude appliquée aux régions anciennement industrielles. Le cas de Dunkerque*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université du Littoral Côte d'Opale.
- OCDE, 2012, *Entrepreneurship at a Glance*, OCDE.
- Parodi M., 2004, L'ouvrière n'est pas la femme de l'ouvrier, *Revue de l'OFCE*, N° 90, pp. 85-94.
- Perret J.-M., 1978, *Usinor Dunkerque ou l'espoir déçu des Flamands*, Westhoek Editions.
- Richomme-Huet K., D'Andria, 2012, Femmes repreneures : toujours des défis à relever, *Entreprendre & Innover*, N° 14, pp. 58-66.
- Schumpeter A. J., (1935), *Théorie de l'évolution économique*, Dalloz, édition originale 1911.
- Schwartz O., 1990, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, PUF.
- Schweitzer S., 2002, *Les femmes ont toujours travaillé : une histoire du travail des femmes aux 19<sup>e</sup> et au 20<sup>e</sup> siècles*, Ed. O. Jacob.
- Schwartz E., 1976, Entrepreneurship. A new female frontier, *Journal of Contemporary Business*, Vom. 5, N° 1, pp. 47-76.
- Tassin G., 2012, Ebauche de portrait du capitaliste dunkerquois au 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle au travers les marchés financiers, *Revue Historique de Dunkerque et du Littoral*, N° 45, pp. 205-224.
- Taylor S. R., Newcomer J. D., 2005, Characteristics of Women small business owners, in Fielden S. L., Davidson M. J., eds, *International Handbook of Women and small business entrepreneurship*, Edward Elgar.